



PATRICIA de PRELLE

PETIT TRAITÉ SAVOIR^{DE}VIVRE

Histoire(s) et usages sans frontières



Racine

AVANT-PROPOS

Le savoir-vivre et la politesse tirent leurs origines de l'étiquette.

Le terme désignait, à la cour de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, l'emploi du temps du duc et de ses seigneurs. Par la suite, le terme, et cette façon d'agir selon certaines normes établies en Flandre, seront adoptés en Autriche grâce au mariage de Marie de Bourgogne avec Maximilien, puis en Espagne et finalement à la fin du XVII^e siècle, en France. C'est à la cour de Versailles que l'étiquette atteint son apogée : tout geste sera codifié et établira le cérémonial à suivre.

De nos jours, la politesse peut se résumer à l'application stricte de règles bien définies.

Le savoir-vivre, quant à lui, se reconnaît à la civilité d'une personne consciente des règles de politesse mais amenée à les adapter et parfois à les transgresser. Ainsi, il est clair que toute personne polie sait que le rince-doigt ne sert pas à être bu. Pourtant, le savoir-vivre vous invite à le faire pour mettre à l'aise l'hôte de marque qui, ignorant de nos usages, s'y serait désaltéré.

Nos comportements sociaux seront donc dictés par la politesse qui représente le code et le savoir-vivre qui est la façon de s'approprier le code.

AVANT-PROPOS

7

I LES GRANDES ÉTAPES DE LA VIE

13

1. LA NAISSANCE	14	• Tenue vestimentaire pour un mariage plus décontracté	
→ À la maternité	14	• Le grand jour	
→ La déclaration	15	• La messe peut commencer	
→ L'annonce de la naissance	16	• Le mariage protestant	
→ Les réponses au faire-part	17	• Le mariage juif	
		• Le mariage musulman	
		• Les noces	
2. LE BAPTÊME	18	→ La réception	41
→ Le baptême catholique	19	→ Le déjeuner ou le dîner de mariage	42
→ Le baptême protestant	19	→ La réception juive	43
→ La cérémonie juive	20	→ La réception musulmane	43
→ La cérémonie musulmane	20	→ Le voyage de noces	44
3. LES FIANÇAILLES	21		
→ L'annonce des fiançailles	22	5. LE DIVORCE	45
→ La rupture des fiançailles	23	→ L'après-divorce	46
4. LE MARIAGE	24	→ Le nom	46
→ Les annonces de mariage	24	6. LE DEUIL	47
• Les réponses		→ Les faire-part	48
→ Les cartons d'invitation à la réception	28	→ Les dates de parution	50
• Les réponses		→ Après le décès	52
→ L'invitation au déjeuner ou au dîner	29	→ Les funérailles	53
→ Les cadeaux	30	• La tenue	
→ Le mariage civil	31	• Le cortège	
• La tenue vestimentaire		• La cérémonie chrétienne	
→ Le contrat	33	• À l'église	
• Le contrat de mariage		• Au cimetière	
• Le contrat de cohabitation		• L'incinération	
→ Le mariage religieux	34	• La cérémonie juive	
• Le mariage catholique		• La cérémonie musulmane	
• Tenue vestimentaire pour un mariage formel		• Le deuil	
		→ Les cartes de remerciements	56

II LA COURTOISIE AU QUOTIDIEN

59

1. LE COMPORTEMENT EN PUBLIC

60

- Les présentations 60
 - Comment présenter et se présenter ?
 - Debout ou assis ?
- Les sésames 67
 - Merci
 - S'il vous plaît
 - Bonjour et au revoir
 - Pardon
- Le tutoiement et le vouvoiement 69
- L'hygiène 70
- La tenue à table 72
- Les manifestations physiques 73
 - L'éternuement
 - Le hoquet
 - Le fou rire
 - Le bâillement
 - Les bruits incongrus
- Les animaux de compagnie 76
 - Les vôtres
 - Les leurs
- Le téléphone 77
 - Le téléphone fixe
 - Le portable
- Les transports 79
 - À pied
 - En voiture
 - En transport en commun
 - En avion ou sur un navire de croisière
 - Sur un yacht privé
- Les tenues vestimentaires 83
 - Au quotidien
 - *Pour l'homme*
 - La cravate
 - Les bijoux

- Les chaussettes
- Les chaussures
- Le week-end
- *Pour la femme*
- Les vêtements de cérémonie
- *Pour l'homme*
- Le smoking
- La jaquette
- L'habit
- *Pour la femme*
- Invités à une soirée

2. LE COMPORTEMENT EN FAMILLE

92

- Pendant l'enfance 92
 - À l'école
- À l'adolescence 93
 - La colocation
- Les familles recomposées 95
- Le personnel de maison 96
- Les amis de la famille 96
- Les amis invités à loger 97

3. LE COMPORTEMENT URBI ET ORBI

98

- La famille royale 98
- Le curé, le rabbin, l'imam 99
- Les voisins 99
- Les commerçants et les clients 100
- Le médecin et les patients 100
- Le théâtre, l'opéra et le concert 101
- Les parcs et les jardins 102
 - Les jardins publics
 - Les jardins privés
- Les clubs 103
 - Les clubs privés
 - Les clubs sportifs

→ Le sport	103	de visite	116
· Les sports collectifs		→ Les communications	117
· Les sports individuels		· De l'usage du téléphone	
→ Les jeux	104	· De l'usage du portable	
· Les jeux de cartes		· De l'usage des e-mails	
· Au casino		· De l'usage d'Internet	

4. LE COMPORTEMENT EN MILIEU PROFESSIONNEL 107

→ Le curriculum vitae	107
→ L'entretien préliminaire	108
→ Au bureau	109
· De l'usage des titres	
· La tenue vestimentaire	
· L'accueil	
· Les visites	
· Open Space	
→ Les réunions de travail	114
→ Au restaurant	115
→ De l'usage des cartes	

5. LA CORRESPONDANCE 121

→ La forme	121
→ Le papier à lettres	122
→ Les formes épistolaires	122
· L'appel	
· Le traitement	
· Les formules de courtoisie	
· La signature	
→ Les cartes de visite	126
→ Les cartes de vœux	128
→ Les cartons d'invitation	129
· Les réponses	

III RECEVOIR ET ÊTRE REÇU 133

1. À LA MAISON 134

→ Les occasions de recevoir	134
· Réceptions et cocktails	
· Brunch	
· Déjeuner et dîner	
→ L'organisation	138
· Les invités	
· Les cadeaux	
· Les présentations	
· Le début du repas	
· Le service à table	
· Les discours et les toasts	
· Les vins	
· La conversation	
· Le café	
· Le départ des invités	
→ La table	149
· La table à la française	

→ Les verres	
· La table à l'anglaise	
· La table ronde	

2. AU RESTAURANT 157

3. LES USAGES 159

→ Le maniement des couverts	159
· La cuiller	
· Le couteau	
· La fourchette	
→ La façon de se tenir à table	162
→ La solution aux mets à problèmes	164
· Ail	
· Artichaut	
· Asperges	
· Chocolat	

- Confiture
- Escargots
- Foie gras
- Fruits
- Cerises
- Fraises, framboises, groseilles
- Mangues et fruits exotiques
- Melon
- Mendiants
- Pêches, pommes et poires
- Oranges et pamplemousses
- Raisins
- Fromages
- Huîtres et coquillages
- Moules
- Œufs
- Pain
- Pâtes
- Poisson
- Pommes de terre
- Potages
- Salades
- Sauces
- Soufflés
- Sucre
- Truffes
- Thé ou café
- Viandes et volailles

IV LES FORMULES PROTOCOLAIRES

173

1. FAMILLE ROYALE BELGE

9. COURS ET TRIBUNAUX

2. SOUVERAINS ET CHEFS D'ÉTAT ÉTRANGERS

10. CORPS DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE BELGE À L'ÉTRANGER

3. ORGANISATIONS INTERNATIONALES

11. LA DÉFENSE

4. INSTITUTIONS EUROPÉENNES

12. AUTORITÉS PROVINCIALES ET COMMUNALES

5. CARDINAUX ET CLERGÉ

13. NOBLESSE BELGE

6. CORPS DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE ÉTRANGER EN BELGIQUE

14. MILIEUX ACADÉMIQUES

7. LA MAISON ROYALE

15. PERSONNALITÉS PUBLIQUES DIVERSES

8. MINISTRES ET HAUTS FONCTIONNAIRES

16. PERSONNALITÉS DIVERSES

V DATES DE PAVOISEMENT

207

BIBLIOGRAPHIE

211

Pour nos ancêtres, le lever du soleil et la succession des saisons étaient les moments forts du cycle de la vie. D'ailleurs, beaucoup de nos fêtes sont nées de ces rites ancestraux. Les étapes importantes d'une vie peuvent être très différentes d'une société voire d'une personne à l'autre. Pour certains, deux événements sont marquants : la naissance et la mort. Pour d'autres, le principal est le mariage ; pour les croyants, le baptême ; pour les ravis, les fêtes.

I
LES GRANDES
ÉTAPES DE LA VIE

1. LA NAISSANCE

Il est recommandé de ne pas alerter la terre entière quand on vient d'apprendre son nouvel état.

Les mères qui travaillent ont l'obligation d'en informer leur employeur dans un délai de trois mois afin qu'il puisse planifier leur remplacement temporaire. Avant ce délai, les risques d'une fausse couche étant toujours à envisager, il serait inutile pour les futurs parents déçus de devoir fournir des explications à des personnes ne partageant pas leur intimité.

À LA MATERNITÉ

Le moment venu et le bébé apparu, laissez à la jeune mère le temps de récupérer. Le père préviendra par téléphone les deux familles respectives, mais inutile de se précipiter dans l'heure pour voir le bébé.

Prévenir la famille et ses amis sur le mur d'un réseau social touche à l'indélicatesse. Il est tout aussi indélicat d'envoyer à tous ses contacts un courriel collectif. La venue du nouveau-né ne s'annonce pas de la même façon au parrain et au plombier !

En cas de rhume ou d'infection, la logique pure dicte de ne pas se présenter dans une maternité. Les amies éviteront d'y aller avec leurs propres enfants pour les mêmes raisons.

La visite des grands-parents s'impose. Mais ils ont, eux aussi, à respecter la jeune accouchée, à limiter le temps de visite et à se retirer lors de l'allaitement et des soins.

En quittant la maternité, les jeunes parents penseront à saluer tous ceux qui se sont occupés d'eux et à les remercier en leur offrant des chocolats ou des dragées. Au grand jamais, on ne laisse un pourboire au médecin ou aux infirmières !

AUTOUR DU MONDE...

En Afrique, le placenta est respectueusement recueilli et enterré près de la maison familiale. La famille africaine va bien au-delà de la famille nucléaire et s'étend à tous les membres d'une même lignée.

Au Japon, en quittant la clinique, la mère s'en retourne chez elle avec son bébé, bien sûr, et munie d'une boîte en bois précieux contenant le cordon ombilical.

En Inde, peu de femmes accouchent en institut médical. Elles donneront naissance chez leur mère pour le premier-né, et chez elles pour les suivants, entourées de la belle-famille.

Au Mexique, portes et fenêtres sont fermées afin qu'aucun esprit malin ne puisse entrer.

À Bali, le nouveau-né est constamment porté car il ne peut pas toucher le sol, jugé impur. Durant les trois premiers mois, il doit être préservé des esprits mauvais qui rôdent à même le sol. Ensuite a lieu un rite de présentation où il foulera la terre pour la première fois.

LA DÉCLARATION

C'est au père qu'il incombe de déclarer à la commune du lieu de naissance l'arrivée du bébé, muni du livret de famille et de l'attestation de la maternité. Si les parents ne sont pas mariés ou sont liés par un contrat de cohabitation légale, le père pourra reconnaître son enfant à la commune de sa résidence dans un délai de quinze jours afin que l'enfant puisse porter son nom. Les parents non mariés peuvent également faire une reconnaissance de paternité « *in utero* » auprès de l'état civil de la commune de leur domicile.

LE NOM

Rome avait organisé administrativement la dénomination de ses habitants. Tout citoyen recevait trois noms : le premier, une semaine après sa naissance ; le second, en fonction de son appartenance à une famille ou à un clan ; le troisième était un qualificatif personnel.

L'implantation du christianisme en Gaule modifia fondamentalement les règles en la matière. On prit l'habitude de n'attribuer que le nom d'un saint lors du baptême de l'enfant. Mais que de Pierre, Paul et Jean en ce monde ! Pour les différencier, on jugea intelligent d'y accoler un qualificatif qui devint peu à peu héréditaire, et est à l'origine des noms de famille.

Ces qualificatifs, en toute logique, faisaient d'abord référence au lieu d'habitation : Delarbre, Dubuisson, Dubois, Dujardin, Dupont — et, en néerlandais par exemple, Van de Zande, Van den berg, Van de Put, Van de Voort...

Le métier exercé influença également la dénomination : Boucher, Boulanger, Meunier, Marchand — et en néerlandais : Visser, De Bakker, De Meester.

Par le jeu de la filiation, le prénom du père pouvait aussi servir de lien : le descendant était le fils de Jean — Dejean, Derobert, Dethomas — et, en néerlandais, Jan-sen (Zoon van Jan), Ander-sen, Michiel-s, Peter-s.

Sous le règne de Louis XVI, on dénombrait entre cinq et sept mille enfants abandonnés. C'est ainsi qu'en 1638, à Paris, saint Vincent de Paul inaugura le premier orphelinat pour « Les Enfants trouvés ». Afin de leur donner une identité, on se devait de leur choisir un nom de famille. Par facilité, on se référa souvent au saint patron du jour. C'est ainsi que les Robert, André, Jean et autres Benoît devinrent des patronymes, toujours d'actualité.

À ne pas confondre avec les dignitaires de ce monde. Seuls les rois, les empereurs ou les papes ont gardé de ce lointain passé la coutume de ne s'attribuer qu'un prénom, qui suffit à les distinguer du reste du peuple.

L'ANNONCE DE LA NAISSANCE

L'annonce d'une naissance se fait par faire-part ou dans le Carnet rose d'un quotidien. En fait, les deux vont souvent de pair.

Logiquement, ce sont les parents qui annoncent la naissance du bébé. S'ils ont déjà d'autres enfants, il est conseillé de les inclure dans l'annonce. Plus en vogue actuellement est l'usage des prénoms des parents.

**Monsieur et Madame Pierre Latour
ont la joie de vous annoncer la naissance
de leur fils Cédric, le 20 juillet 2014.**

Adresse

soit

**Pierre et Marie Latour
laissent à Sophie et James la joie de
vous annoncer la naissance de
leur frère Cédric, le 20 juillet 2014.**

Adresse

La formule précédente est à privilégier pour des parents non mariés. Ceux-ci penseront néanmoins à apposer leurs deux noms au bas du carton. Les parents qui adoptent un enfant rédigeront également un faire-part pour en informer les proches et ajouteront dans le texte le lieu de naissance de l'enfant.

Les annonces à faire paraître dans la presse sont fort semblables à celles envoyées par courrier, à la seule différence que le nom de jeune fille de la mère y est signalé.

**Monsieur Pierre Latour et Madame,
née Marie Lafitte, ont la grande joie de
vous annoncer la naissance de leur fils Cédric,
le 20 juillet 2014.**

Adresse

En cas de décès prématuré de l'enfant, il n'y aura pas de faire-part et une annonce paraîtra dans les pages nécrologiques du journal.

LES RÉPONSES AU FAIRE-PART

En règle générale, on répond toujours aux annonces ou aux invitations en reprenant les titres ou prénoms mentionnés dans l'annonce. Ainsi, si Monsieur et Madame annoncent, on félicite Monsieur et Madame. Si André et Marie annoncent, on félicite André et Marie. Mieux vaut ne pas attendre deux mois pour réagir !

Selon votre degré d'intimité, il vous est loisible de répondre par sms, courriel ou téléphone. L'important est de répondre dans un délai acceptable.

2. LE BAPTÊME

Qu'il soit catholique, protestant, juif ou musulman, un rite précis a toujours marqué l'entrée du nouveau-né dans une communauté religieuse.

On respecte la foi de chacun. Lors des cérémonies, on calque son comportement sur celui d'autrui – sauf si l'on a pour voisin un malotru qui surfe sur son smartphone !

Dans la religion catholique, le choix de la date et du religieux officiant est laissé aux parents mais le lieu est traditionnellement la paroisse de résidence.

Les parents auront choisi le parrain et la marraine qui assumeront envers l'enfant un rôle de responsabilité en cas de situation difficile ultérieure. Ceux-ci ne se contenteront pas de couvrir de cadeaux l'enfant à chaque anniversaire ! La personne sollicitée comme parrain ou marraine a toute liberté d'accepter... mais aussi de refuser cette responsabilité. Elle déclinera tout simplement ce parrainage en expliquant les raisons de son refus.

PARRAINS ET MARRAINES

Au Moyen Âge, les parrains et marraines étaient indissociables du baptême d'un bébé. Et pour cause, puisque les naissances et les baptêmes n'étaient pas encore répertoriés dans un registre civil ou paroissial. La légitimité du baptême était liée au témoignage des parrains et marraines, choisis en surnombre par précaution.

IV
**LES FORMULES
PROTOCOLAIRES**

FAMILLE ROYALE BELGE

	Adresse	Appel	Corps de la lettre	
Le Roi <i>Pour les Belges :</i> <i>Pour les étrangers :</i>	à Sa Majesté le Roi à Sa Majesté le Roi des Belges	Sire,	Sire (2 ^e personne du pluriel)	
La Reine <i>Pour les Belges :</i> <i>Pour les étrangers :</i>	à Sa Majesté la Reine à Sa Majesté la Reine des Belges	Madame,	Votre Majesté <i>ou</i> la Reine (2 ^e personne du pluriel)	
N.B. : Les personnes plus conservatrices utiliseront toujours la 3 ^e personne, preuve d'une plus grande marque de respect.				
Prince du sang	à Son Altesse Royale le Prince (prénom)	Monseigneur,	Monseigneur <i>ou</i> Votre Altesse Royale (La 2 ^e personne du pluriel)	
Princesse du sang, mariée ou non	à Son Altesse Royale la Princesse (prénom)	Madame,	Madame (2 ^e personne du pluriel)	

Cette présente édition reprend certains éléments déjà mentionnés dans *Le guide de l'étiquette et du savoir-vivre*, paru en 2000 aux Éditions Racine et dont Patricia de Prelle était l'une des auteurs.

Conception graphique : Aikaterini Chronopoulou. www.aika-design.com
Mise en page : MC Compo, Liège

www.racine.be
Inscrivez-vous à notre newsletter et recevez régulièrement des informations sur nos parutions et activités.

Toutes reproductions ou adaptations d'un extrait quelconque de ce livre, par quelque procédé que ce soit, sont interdites pour tous pays.

© Éditions Racine, 2014
Tour et Taxis, Entrepôt royal
86C, avenue du Port, BP 104A · B - 1000 Bruxelles

D. 2014, 6852. 40
Dépôt légal : décembre 2014
ISBN 978-2-87386-890-1

Imprimé aux Pays-Bas